

COMTÉ DE L'ASSOMPTION

J.R. Duval et Fils Ltée	Saint-Roch de l'Achigan JOK 3H0
Forest Machineries Enr.	L'Épiphanie JOK 1J0
Henri et Fils Enr.	315 — rue Principale, Boîte 29, Saint-Roch de l'Achigan JOK 3H0
Clément Perreault Inc.	74 — Route 48, Saint-Sulpice JOK 3J0
S.C.A. L'Assomption	L'Assomption JOK 1G0
Réjean Payette	770 — boul. L'Assomption, Repentigny J6A 5H5

COMTÉ DE LAVIOLETTE

Jacques Vézina (Sous-Agent de Garage G. Chevalier Enr.)	871 — Le Bourdais Saint-Tite GOX 3H0
Les Machineries Pronovost Inc.	260 — Haut du Lac Sud Saint-Tite GOX 3H0
Les Entreprises Guy Roberge Enr.	450 — rang Sud-Ouest Saint-Adelphe GOX 2G0
Réjean Durand	1180 — Rang Sud, Hérouxville GOX 1J0

COMTÉ DE MASKINONGÉ

Clément et Fils	161 — Pied de la Côte, Maski- nongé JOK 1N0
G. Gagnon Equipement Inc.	179 — Saint-Laurent, Maski- nongé JOK 1N0
Equipement Malbeuf Inc.	771 - Est du Boulevard, Loui- seville J50 1J2
André Parent	200 — Grande Carrière, Loui- seville J5V 2J7
Jeannot Corriveau	240 — Saint-Jacques, Louiseville J5V 1C5
Gabriel Philibert	B.P. 98, 161 — Saint-Laurent, Maskinongé JOK 1N0
Paul-André Alarie	280 — Clément, Saint-Justin JOK 2V0

COMTÉ DE MONTCALM

Mailhot Hydraulique Inc.	Saint-Jacques JOK 2R0
Réginald Marsan Equipement	164 — Rang Rivière Nord, Saint-Esprit JOK 2L0
Bruno Roy	Saint-Jacques JOK 2R0
S.C.A. Montcalm	60 — rue Venne, C.P. 240, Saint-Jacques JOK 2R0
J.M. Thibodeau	Saint-Alexis JOK 1T0
Gilles Allard	95 — rue Principale, Saint- Alexis JOK 1T0

COMTÉ DE MONTREAL

Lefebvre Frères Ltée	3900 — boul. Tricentenaire Point-aux-Trembles H 1P 5L6
----------------------	--

COMTÉ DE RICHELIEU

S.C.A. Sorel	330 — boulevard Fiset, Sorel J3P 3R2
Gilles Tellier	2358 — Ch. Saint-Ours Saint-Ours JOG 1P0

COMTÉ DE SAINT-AURICE

Villeneuve Machine Shop	77 — Mercier Cap de la Madeleine
Garage Denis Trudel	7715 — ave Jean XXIII, Trois- Rivières Ouest G9A 5E 1

COMTÉ DE TERREBONNE

Roland Ouellette Machinerie Agricole	380 — boul. Labelle, Saint- Janvier JON 1L0
Yvon Rivard Equipement	83 — rue Lepage, Sainte-Anne- des-Plaines JON 1H0
S.C.A. des Fermes du Nord	765 — rue Ouimet, Saint-Jovi- te JOT 2H0
Plante Moto Sports Enr.	136 — boul. Labelle, Saint- Janvier JON 1L0

Bibliothèque Cécile - Rouleau



QMC A 521 121

ARCHIVES DU MAPAQ
NE PEUT PAS ÊTRE EMPRUNTÉ**L'ACCREDITATION
C'EST UNE PROTECTION**Agriculture
QuébecService de la construction
et du machinisme agricolesAR
00608
1977
QAG

Région 10

"Il n'y a plus de service au numéro que vous avez composé."

C'est ainsi qu'Albert a appris que son concessionnaire avait fermé boutique.

Comment, maintenant, obtenir les pièces de rechange pour ce tracteur, acheté il y a un an? Aucun autre concessionnaire offrant un tracteur de même marque ne fait affaire dans la région, et aucun ne peut le renseigner sur le fournisseur de cette marque.

Albert est mal pris, bien mal pris. Son concessionnaire n'était pas accrédité. Albert n'a aucune protection. A quel prix réglerait-il son problème?

Pour éviter aux agriculteurs des déboires comme ceux qui s'acharnent sur Albert, le ministère de l'Agriculture du Québec a mis sur pied son PROGRAMME D'ACCREDITATION DE MACHINERIE AGRICOLE

L'ACCREDITATION, C'EST UNE PROTECTION

Oui, une protection pour l'agriculteur qui sait que, lorsqu'il achète une marque accréditée chez un concessionnaire lui aussi accrédité, il obtient une protection pour la disponibilité du service et des pièces de rechange, et cela même si le concessionnaire ferme boutique.

Car n'est pas accrédité qui veut. Pour protéger l'agriculteur, le ministère pose plusieurs exigences avant d'accorder l'accréditation. Elles ont pour conséquence:

de rendre plus difficile la mise en marché des machines agricoles sans être en mesure d'assurer à l'agriculteur, après la vente, un bon service technique et la disponibilité des pièces de rechange à long terme

d'éliminer les concessionnaires incapables de vous offrir le service auquel vous êtes EN DROIT de vous attendre.

QUI EST ACCREDITÉ?

Il existe deux genres d'accréditation:

l'accréditation de la marque, associée au FOURNISSEUR de la machinerie.

l'accréditation du concessionnaire, associée au VENDEUR de la machinerie.

Le programme d'accréditation couvre les machines agricoles neuves exemptées de la taxe de vente provinciale, se vendant au détail trois cents dollars (\$300) et plus, fabriquées et vendues après le 1er janvier 1977.

C'est le Comité consultatif en machinisme agricole, relevant du ministère de l'Agriculture, qui accorde l'accréditation au:

FOURNISSEUR

qui possède un système de distribution de pièces permettant de répondre avec empressement aux demandes, et cela pendant plusieurs années après la vente;

qui dispose d'un réseau efficace d'approvisionnement;

qui dispose d'un technicien de service;

qui maintient un bureau de liaison au Québec;

qui, en règle générale, ne fait affaire qu'avec des concessionnaires accrédités.

Le Comité consultatif, d'autre part, n'accrédite que le

CONCESSIONNAIRE

qui vend au Québec des marques accréditées de machinerie agricole neuve;

qui ne s'approvisionne qu'auprès des fournisseurs accrédités;

qui consacre à son commerce la totalité de son temps ou assure en permanence la disponibilité d'une personne qualifiée;

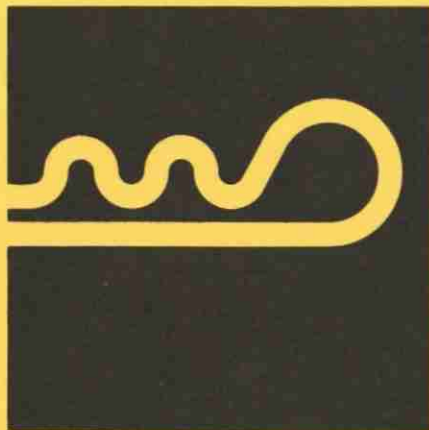
qui dispose d'un outillage et d'un inventaire de pièces de rechange suffisants pour assurer un service adéquat;

qui prouve au Comité consultatif que sa venue sur le marché peut améliorer les services aux agriculteurs de sa région.

L'accréditation du concessionnaire est valable pour deux ans et renouvelable si les conditions d'obtention continuent d'être respectées.

COMMENT RECONNAÎTRE LES CONCESSIONNAIRES ACCRÉDITÉS?

Surveillez le sigle d'accréditation



Tout concessionnaire accrédité affiche ce décalque, indiquant qu'il est véritablement accrédité. Placé bien en vue, il constitue la garantie d'une disponibilité de pièces et de service pour les marques accréditées.

Vous trouverez aussi dans les pages suivantes, la liste de fournisseurs et des concessionnaires qui détiennent leur accréditation dans votre région. En cas de doute sur l'accréditation d'une marque ou d'un concessionnaire, vous pouvez vous informer auprès du conseiller en génie rural, au bureau régional d'Agriculture-Québec le plus près de chez vous.

(Il se peut que certains concessionnaires perdent leur accréditation, dans ce cas, ces modifications seront annoncées dans le jour La Terre de chez nous, et par courrier).

COMMENT PORTER PLAINTÉ CONTRE UN FOURNISSEUR OU UN CONCESSIONNAIRE ACCRÉDITÉ?

Si vous avez de la difficulté à obtenir des pièces de rechange pour une machine agricole, à faire respecter une garantie sur votre machinerie de marque accréditée, ou si vous êtes aux prises avec tout autre problème concernant la machinerie obtenue chez un concessionnaire accrédité, adressez-vous au médiateur de plaintes en machinisme agricole, du ministère de l'Agriculture du Québec, monsieur Bertrand Pelletier.

Vous pouvez lui écrire en remplissant la formule à cette fin en dépôt dans tous les bureaux locaux et régionaux du ministère.

Pour les CAS URGENTS seulement, vous pouvez le rejoindre par téléphone, en composant le numéro 643-2534, indicatif régional 418.

N.B.

Vous pouvez porter plainte sur la qualité du service, mais pas sur la qualité de la machinerie: L'accréditation ne constitue pas une garantie de qualité ou de bon fonctionnement, elle n'élimine pas non plus toutes les possibilités de faillite, de vente ou de fermeture du commerce.

En accordant l'accréditation, le Comité consultatif ne porte pas de jugement de valeur sur la qualité et la performance de la machinerie.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir plus de renseignements sur l'accréditation des marques et des concessionnaires, vous pouvez vous adresser au:

Secrétaire du Comité consultatif
Service de la construction et du machinisme agricoles
Agriculture-Québec
1020, route de l'Eglise, 5e étage
Sainte-Foy, Qué. G1V 3V9 Tél: (418) 643-2534

N'oubliez pas: n'achetez que des machines accréditées, chez des concessionnaires accrédités. L'accréditation, c'est une protection, VOTRE PROTECTION.

Ce programme d'accréditation a reçu l'appui officiel de:

- l'Association des grossistes en machinisme agricole;
- l'Association des marchands de machines aratoires;
- l'Association des manufacturiers québécois d'équipement d'étable;
- l'Union des producteurs agricoles

LISTE DES CONCESSIONNAIRES ACCRÉDITÉS EN ÉQUIPEMENT LAITIER ET EN MACHINERIE AGRICOLE

COMTÉ D'ARGENTEUIL

Garage Jean-Paul Giroux Enr.	Rang Baie, Saint-André Est J0V 1X0
Garage Léonard Ménard	Lachute J8H 3X1
J.P. Raymond Ltée	421 - avenue Argenteuil, Lachute J8H 1W8

COMTÉ DE BERTHIER

Benoit Bellerose Inc.	Berthierville J0K 1A0
Pierre Dugré	1060 - Chemin Saint-Laurent Saint-Barthélémy J0K 1X0
Garage P.A. Houle	1721 - rue Principale, Saint- Cuthbert J0K 2C0
Lucien Poirier	1611 - 4e Rang, Saint-Gabriel de Brandon J0K 2N0

COMTÉ DE CHAMPLAIN

Garage André Beauchesne Enr.	4230 - Notre-Dame, Sainte- Marthe-du-Cap Cap-de-la-Madeleine J0P 2W0
Equipement Brousseau Ltd	311 - Côte Saint-Louis, C.P. 87, Proulxville G0X 2B0
Garage Roland Clément	Rue Saint-Jean, Saint-Maurice G0X 2Y0
Garage J.H. Trudel	640 - rue Principale, Saint- Narcisse G0X 2Y0
Lafrenière Tracteur Enr.	938 - boul. Lanaudière Sainte-Anne de la Pérade G0X 2J0
Les Entreprises Sivico Inc.	1060 - rue Thibeau Cap-de-la-Madeleine G8T 7B2
Georges Cloutier	570 - de l'Eglise, Saint-Nar- cisse G0X 2Y0
Bertrand W. Francoeur	290 - Rang Saint-Louis, Proulxville G0X 2B0
H.R. Distribution Enr.	637 - 2e Rang, Saint-Narcisse G0X 2Y0

COMTÉ DE DEUX-MONTAGNES

Bertrand Equipements Inc.	117 - boul. Sauvé, Saint-Eus- tache J7P 2A2
Garage A. Bigras	785 - Fresnière, Saint-Eusta- che J7R 4K3
Centre Agricole J. Dion	119 - rue Principale, Saint-Au- gustin J0N 1J0
J. René Lafond Inc.	Route no 8, Saint-Hermas J0V 1Z0
Equipement Saint-Denis Inc.	308 - rang Saint-Jean, Saint- Benoit J0N 1K0
J.G. Lambert Inc.	R.R. no 1, Sainte-Scholastique de Mirabel J0N 1S0
Les Entreprises Marcel Nepveu Inc.	1615 - Côte Saint-Louis, Sainte-Scholastique J0N 1S0

COMTÉ DE JOLIETTE

G. Gagnon Equipement Inc.	2080 - Rang Saint-Albert, Saint-Thomas J0K 3L0
Garage Raymond Lasalle	Saint-Thomas J0K 3L0
Donatien Roy et Fils Ltée	499 - rue Visitation, Joliette J6E 4P1
S.C.A. Joliette	839 - rue Papineau, Joliette J6E 2L6
Antonio Laporte	501, boulevard Barrette, Jo- liette R.R. 1 J6E 3Z1
Roger Perreault	3000 - Rang Saint-Martin, Sainte-Elisabeth J0K 2J0
Claude Philibert	Sainte-Elisabeth J0K 2J0

COMTÉ DE LABELLE

F. Constantineau et Fils Inc.	1117 - boul. Paquette, Mont Laurier J9L 1M5
S.C.A. de la Vallée de la Liè- vre	626 - rue Hébert, Mont Lau- rier J9L 3G8
Gérald Brisebois	R.R. no 2, Mont-Laurier N1L 2S7

BIBLIOTHÈQUE
Ministère de l'Agriculture, des
Pêcheries et de l'Alimentation
200, chemin Ste-Foy, 1er étage
Québec (Québec), Canada
G1R 4X6